

<b>FICHE DE POSTE</b>	Fonction : <b>Animateur(rice) ALSH</b>
ALSH en 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 10 au 22 février 2025</li> <li>- Du 7 au 18 avril 2025</li> <li>- Du 7 au 26 juillet 2025</li> <li>- Du 20 au 31 octobre 2025</li> </ul>	Affectation : Pôle cohésion sociale et territoriale/enfance-jeunesse
	Responsable de Pôle : ✘
	Supérieur hiérarchique direct : ✘
Nom et prénom : ✘	
<b>Conditions d'exercice du poste</b>	
Lieu : Maubeuge (sites enfance jeunesse) / communes rurales	
Quotité horaire : temps complet	
Filière / Catégorie / Grade : Animation/C/adjoint d'animation	
Habitations, permis, formations obligatoires : Titulaire ou stagiaire BAFA, BPJEPS, CAP AEPE ou équivalences.	
<b>Description des missions :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer la sécurité physique et morale et affective des mineurs.</li> <li>○ Participer, au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils de Loisirs sans Hébergements (ALSH)</li> <li>○ Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.</li> <li>○ Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.</li> <li>○ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités de l'ALSH.</li> </ul>	
<b>Relations (internes / externes) :</b>	
Internes : Autres directeurs des accueils de loisirs, coordinatrice service petite enfance/jeunesse, DGA, services supports.	
<b>Compétences et savoirs requis :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Méthodologie d'organisation et de gestion du travail d'équipe.</li> <li>○ Polyvalence dans la proposition d'activités variées.</li> <li>○ Connaissance des missions, du projet éducatif, de la structuration d'un ALSH, des valeurs et des techniques de l'animation.</li> <li>○ Connaissance de la réglementation relative à l'organisation des ALSH et à la mise en œuvre d'activités.</li> <li>○ Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène en ALSH.</li> <li>○ Savoir faire preuve d'initiative</li> <li>○ Sens du service public</li> <li>○ Respecter le devoir de réserve et le principe de discrétion professionnelle</li> </ul>	
<b>Conditions matérielles :</b>	
Moyens matériels : locaux adaptés, matériel informatique, moyens de communication, mini bus pour les sorties.	